

Heures-homme ou heures-hommes ?

Antoni Dandonneau

Volume 22, numéro 4, décembre 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/002453ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/002453ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dandonneau, A. (1977). Heures-homme ou heures-hommes ? *Meta*, 22(4), 272-274. <https://doi.org/10.7202/002453ar>

HEURES-HOMME OU HEURES-HOMMES

Pour déterminer si l'on doit écrire heures-homme ou heures-hommes, on peut se situer sur le terrain grammatical, comme l'a fait un article de l'*Actualité terminologique* (IV, 5, p. 1). Pourtant, avant de faire intervenir la grammaire, il faudrait établir clairement le rapport des deux termes qui forment cette unité composée, sans quoi on risque d'appliquer des règles de grammaire à l'étourdie.

On doit donc chercher quelque lumière du côté du SI (système international d'unités), qui comporte plusieurs unités apparemment du même genre, c'est-à-dire formées du produit d'unités élémentaires. Ces unités composées formées d'un pro-

duit s'écrivent avec un trait d'union qui réunit les unités élémentaires (mètre-newton, électron-volt, pascal-seconde et kilowatt-heure, cette dernière unité d'usage courant étant temporairement admise par le SI) ; dans le cas d'un certain nombre d'unités courantes, le trait d'union est supprimé (par exemple, voltampère).

De ces unités qui sont le produit d'unités élémentaires, il faut distinguer soigneusement, du point de vue des règles d'écriture, les unités qui sont le quotient d'unités élémentaires (kilomètre par heure, tour par minute, kilogramme par mètre, kilogramme par seconde, joule par degré Celsius, etc.).

Il se trouve que ces deux groupes d'unités (formées d'un produit et formées d'un quotient) sont souvent confondus ; c'est ainsi qu'on rencontre parfois kW/h (comme si le travail pouvait s'exprimer en kilowatt par heure) ou kilomètre-heure (comme si la vitesse était le produit d'une longueur par un temps).

Une fois cette distinction établie, qu'en résulte-t-il pour l'écriture du pluriel ? Dans le cas des unités formées d'un produit, en raison de la commutativité des termes de la multiplication, chacun des termes composant l'unité doit porter la marque du pluriel (mètres-newtons, kilowatts-heures, etc.) ; notons au passage que les unités composées dont les deux termes sont soudés ne reçoivent que le *s* final (par exemple, voltampères). Au contraire, dans le cas des unités formées d'un quotient, du fait que, par la division, le dénominateur est toujours ramené à l'unité, seule l'unité qui joue le rôle de numérateur porte la marque du pluriel (même si, en deux heures, une voiture parcourt 200 kilomètres, il reste que sa vitesse est de 100 kilomètres par heure).

Il s'agit maintenant de déterminer si les heures-homme(s?) appartiennent au premier groupe d'unités (formées d'un produit) ou au second (unités formées d'un quotient). À première vue, il semblerait évident que l'heure-homme est une unité produit, puisqu'on l'écrit avec un trait d'union, ce qui est le propre des unités produits. Mais, pour éliminer tout doute, il faudrait s'assurer que l'heure-homme est constituée selon les règles et qu'elle ne résulte pas d'une erreur analogue à celle qui nous vaut kilowatt/heure comme unité de travail ou inverse de celle de kilomètre-heure comme unité de vitesse. L'heure-homme correspond-elle à un nombre d'heures multiplié par un nombre d'hommes ou à un nombre d'heures divisé par un nombre d'hommes (c'est-à-dire rapporté à l'unité homme au singulier) ? Le calcul fait pour obtenir le nombre d'heures-homme(s?) nous indique à l'évidence qu'il s'agit d'un produit. Soit 5 hommes qui ont travaillé chacun pendant 60 heures ; la quantité de travail est alors de 300 heures-homme(s?), ce qui ne doit pas s'interpréter comme si le travail fourni avait été de 300 heures par homme, de même que 300 kilowatts-heures ne signifie pas 300 kilowatts par heure. En l'espèce, on exprime par 300 heures-homme(s?) le produit de 60 heures de travail par 5 hommes, mais ce pourrait tout aussi bien être le produit de 5 heures de travail par 60 hommes ou toute autre combinaison possible, y compris le produit de 300 heures par 1 homme et le produit d'une heure par 300 hommes. Il faut donc conclure que l'heure-homme est incontestablement une unité produit et que chacun des deux éléments doit donc porter la marque du pluriel, selon la règle qui s'applique aux unités produits.

Si l'on constate pourtant une tendance plus ou moins marquée à écrire des heures-homme (*sic*), c'est, me semble-t-il, que l'on n'a pas conçu clairement le rapport entre les deux termes qui composent l'unité ; c'est ainsi par exemple que l'on trouve dans la fiche n° 375 du Service de linguistique de Radio-Canada, à propos de l'expression année-homme « le mot HOMME reste invariable parce qu'il sert d'unité de référence ». Or, il est certain que, dans les expressions de ce genre, le mot HOMME ne sert pas d'unité de référence au sens où l'heure sert de référence dans l'expression kilomètre par heure. Si l'on est tenté d'y voir une unité de référence, c'est peut-être que, dans l'ensemble x heures $\times$ y hommes, on se dit que les x heures doivent s'entendre pour chaque homme (il s'agirait donc de x heures par homme) ; mais ce « par homme », qui constitue bien un terme de référence, a été introduit subrepticement et de façon gratuite, puisque l'expression heure-homme ne fait intervenir l'unité HOMME que comme multiplicateur de l'unité HEURE, et non comme diviseur. En introduisant l'unité HOMME comme diviseur (de façon implicite) et en le maintenant, par la force des choses, comme multiplicateur, on serait d'ailleurs obligé de faire la simplification et on se retrouverait avec des heures, et non avec des heures-hommes.

Il est aussi possible qu'on tende à voir dans HOMME une unité de référence parce qu'on croit, par exemple, qu'un travail de 300 heures-hommes signifie le travail d'un homme pendant 300 heures. Comme nous l'avons vu, cela n'est qu'une des possibilités, compensée par la possibilité contraire du travail de 300 hommes pendant une heure. Puis, par un glissement imperceptible, mais fatal, on passe de l'expression « le travail d'un homme pendant 300 heures » à l'autre expression « un travail de 300 heures par homme ». Si on était justifié de procéder ainsi, il faudrait écrire heures par homme (et non heures-homme) et obtenir la quantité en divisant des heures par des hommes. De plus, si l'on persistait à dire que l'expression 300 heures-homme (*sic*) signifie 300 heures par homme, on arriverait à des résultats étonnants : en supposant que les 300 heures par homme ont été faites par 5 hommes, nos 350 heures-homme (*sic*) deviendraient en fait 1 500 heures ! Nous aurions là une façon merveilleuse de multiplier à l'infini le travail.

Il nous faut donc écrire au pluriel « heures-hommes » ; quant à « heures-homme », c'est là une erreur semblable à celles que l'on rencontre souvent dans l'écriture des unités et qui proviennent à la fois d'une ignorance des règles d'écriture des unités et d'une conception confuse de la signification des unités composées.

ANTONI DANDONNEAU